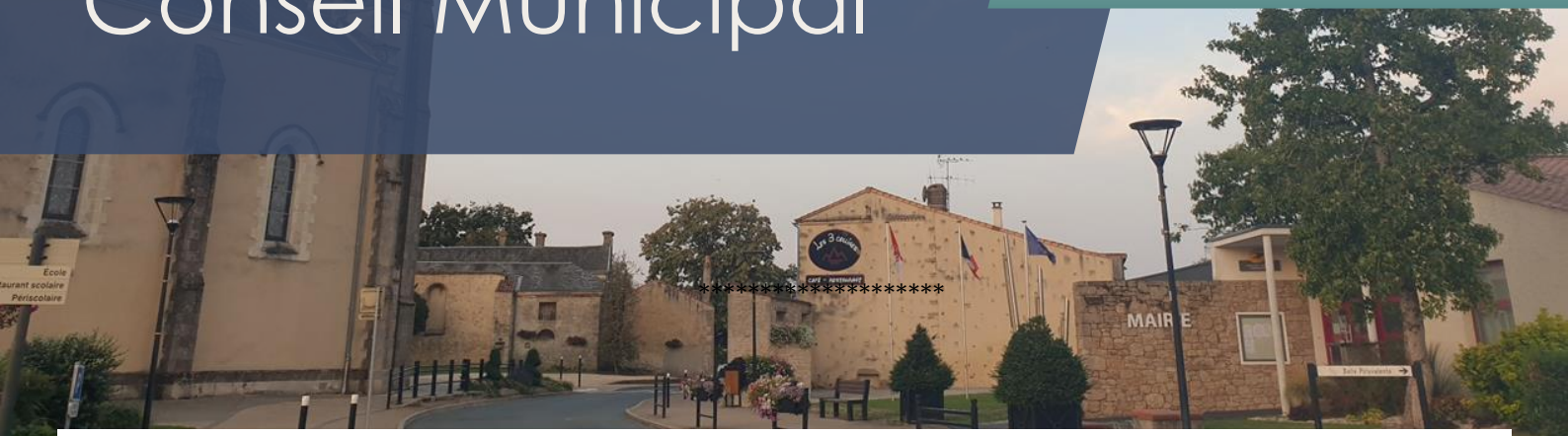


Compte-rendu du Conseil Municipal

Du Jeudi 16
décembre 2021



Ouverture de la séance le Jeudi 16 décembre 2021 à 20h30

Etaient présents : BABARIT Cyrille, COMBE Pierre, DEVAUD Angélique, DUDOGNON-HERAULT Marielle, CHERON Marie-Eve, BILLAUD Sophie, GRENEE Véronique, HURTEAU Laurent, HURTEAU Philippe, MAUDET Nicolas, ROY Hervé, WERTH Laurent.

Absents ayant donné pouvoir : BLANCHARD Nathalie ayant donné pouvoir à BABARIT Cyrille, LUCIEN Stéphanie ayant donné pouvoir à CHERON Marie-Eve, BEAUFRETON Nicole ayant donné pouvoir à WERTH Laurent

Absents excusés :

Secrétaire de séance : DUDOGNON-HERAULT Marielle

*La séance a été ouverte par Monsieur Laurent WERTH, 1^{er} adjoint, le
Jeudi 16 décembre 2021 à 20h30*

I. Adoption du compte-rendu du dernier conseil municipal

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le compte rendu du 18 Novembre 2021.

II. Information relative aux décisions prises par délégation

Monsieur WERTH, 1^{er} adjoint, informe les membres du Conseil Municipal des décisions prises par délégation depuis le dernier conseil.

Les devis signés sont les suivants :

Fournitures matériels cuisine salle an-nexe	ABC FROID	4 711,20 €	02/12/2021
---	-----------	------------	------------

Location camion nacelle	SARL GARAGE OLIVIER	142,56 €	23/11/2021
Produits d'entretien	DESLANDES	233,64 €	23/11/2021
Automate programmable L Macquart	MB BOISSINOT	2 105,38 €	02/12/2021
Signalisation	NADIA	773,34 €	26/11/2021
Electroménager et luminaires salle annexe	MB BOISSINOT	1 927,60 €	03/12/2021
Travaux de voirie Le Moulin Neuf	CHOLET TP	2 805,73 €	08/12/2021

Les concessions du cimetière accordées sont les suivantes :

N° de concession	Emplacement	Montant	Date
4 (cavurne)	CV4	400 €	29/11/2021
5 (cavurne)	CV5	400 €	29/11/2021

Les droits de préemption urbain :

N° de dossier	Date de dépôt	Demandeur	Adresse du terrain
IA085296210017	10/11/2021	Me GUERRY Chloé 17 Rue de Poitiers 79700 MAULEON	La Rivière de la Montée
IA085296210018	22/11/2021	Me TESSIER Valérie 2 Rue Gabriel Fauré 85500 LES HERBIERS	3 Cité des Rosiers
IA085296210019	10/11/2021	Me FOURAGE Anne 15 avenue de la gare 85290 MORTAGNE SUR SEVRE	6 Rue des Boisselées
IA085296210020	07/12/2021	Me FOURAGE Anne 15 avenue de la gare 85290 MORTAGNE SUR SEVRE	2 et 2 Bis Rue de Bel Air

III. Comptes-rendus des diverses commissions municipales et communautaires par leurs représentants

- Laurent HURTEAU rend compte de la réunion de la commission intercommunale « Aménagement et transition écologique » et présente ce qu'est la gestion intégrée des eaux de pluie. Depuis le 1er janvier 2019, la Communauté de Communes a la charge de la gestion des eaux usées et pluviales et de l'assainissement des eaux usées, auparavant assurée par les communes ou syndicats intercommunaux.

La gestion intégrée des eaux pluviales consiste à réduire les volumes d'eau ruisselant par fort temps de pluie permettant ainsi de lutter contre les pollutions des milieux.

Le CPIE Sèvre et Bocage donne quelques conseils pour gérer l'eau de pluie dans son jardin : un guide est accessible en ligne sur le site de la communauté de commune du Pays de Mortagne (service assainissement).

Si les conditions du terrain le permettent, une réflexion peut être menée autour de la gestion des eaux de pluie des lotissements en construction.

- Laurent WERTH rend compte de la réunion de la commission intercommunale « Ressources ». Les difficultés de recrutement sur certains postes ont été évoquées ainsi que la diminution de la capacité d'autofinancement de la communauté de communes. Bien que cette diminution ne soit pas alarmante à ce jour, des économies de coûts de fonctionnement vont être envisagées.

- Laurent WERTH informe l'assemblée de l'avancée des travaux de la salle annexe. Les travaux se terminent. La réception du chantier des travaux intérieurs est fixée au 6 janvier 2022. Les travaux extérieurs seront réceptionnés plus tard. Le mobilier et la vaisselle restent à acheter. Une visite de la salle est proposée aux élus samedi 18 décembre au matin.

- Laurent HURTEAU fait part des projets 2022 de la commission communale « Culturelle, Fêtes et Cérémonies – Vie associative » :

- ✓ Un marché de producteurs, créateurs et artisans locaux sera organisé en juin ainsi qu'un marché de Noël en décembre.

La commission souhaite mettre en place une commission extra-municipale pour la bonne organisation de ces événements. Un appel aux volontaires sera lancé début 2022.

- ✓ Un concert de Maxime DAVID sera proposé le 2 avril 2022 à la salle Lucie Macquart, en partenariat avec Familles Rurales.

- ✓ Un spectacle pour enfants sera donné par la Compagnie Max Music début décembre 2022, en partenariat avec l'APPEL et l'OGEC.

- ✓ La commission réfléchit à l'organisation en septembre 2022 des Journées du Patrimoine

- ✓ La course de la Joséphine sera organisée à Treize-Vents en partenariat avec l'association Les 13 Runners.

- ✓ D'autres animations sont envisagées sans qu'une date n'ait été arrêtée :

Rencontre inter-associations ; Bourses aux plantes ; Spectacle culturel ; Animation avec la communauté de communes (Bouge ton Bocage, animation estivale...); Moment de convivialité entre les élus et les salariés...

- Cyrille BABARIT informe les membres du Conseil Municipal de l'avancement des travaux d'assainissement en cours Rue des Ecoles. Plusieurs investigations ont été nécessaires afin de comprendre les difficultés rencontrées et envisager des solutions adaptées. Pour des raisons de croisement de réseaux (parfois privatifs) et de pentes, certains particuliers vont devoir installer des pompes de relevage afin de se mettre en conformité.

IV. Décision modificative n°4 – Budget principal

Monsieur WERTH, 1^{er} adjoint, présente au Conseil Municipal la décision modificative n°4 ci-dessous :

DM n°4-Budget principal

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-61551 : Matériel roulant	260,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	260,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6574 : Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	0,00 €	260,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0,00 €	260,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	260,00 €	260,00 €	0,00 €	0,00 €
 INVESTISSEMENT				
R-10226 : Taxe d'aménagement	0,00 €	0,00 €	6 192,00 €	0,00 €
TOTAL R 10 : Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	6 192,00 €	0,00 €
R-1311 : Etat et établissements nationaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	6 192,00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	6 192,00 €
D-2051 : Concessions et droits similaires	0,00 €	5 500,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0,00 €	5 500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-204171-21 : VOIES ET RESEAUX	5 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées	5 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2184-38 : RENOVATION SALLE ANNEXE	6 650,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2188-38 : RENOVATION SALLE ANNEXE	0,00 €	6 650,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	6 650,00 €	6 650,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	12 150,00 €	12 150,00 €	6 192,00 €	6 192,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- APPROUVE la décision modificative n°4 telle que présentée ci-dessus.

V. Décision modificative n°1 – Budget lotissement Le Bardeau

Monsieur WERTH, 1^{er} adjoint, présente au Conseil Municipal la décision modificative n°1 ci-dessous :

DM n°1-Le Bardeau

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-71355 : Variation des stocks de terrains aménagés	0,00 €	6 660,00 €	0,00 €	0,00 €
R-71355 : Variation des stocks de terrains aménagés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	6 660,00 €
TOTAL 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	6 660,00 €	0,00 €	6 660,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	6 660,00 €	0,00 €	6 660,00 €
 INVESTISSEMENT				
D-3555 : Terrains aménagés	0,00 €	6 660,00 €	0,00 €	0,00 €
R-3555 : Terrains aménagés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	6 660,00 €
TOTAL 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	6 660,00 €	0,00 €	6 660,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	6 660,00 €	0,00 €	6 660,00 €
Total Général		13 320,00 €		13 320,00 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- APPROUVE la décision modificative n°1 telle que présentée ci-dessus.

VI. Autorisation donnée à Madame le Maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent

Monsieur WERTH, 1^{er} adjoint, informe le conseil que préalablement au vote du budget primitif 2022, la commune ne peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements que dans la limite des restes à réaliser de l'exercice 2021.

Afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1^{er} trimestre 2022, le conseil municipal peut, en vertu de l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, autoriser le maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de 2021.

Le montant des dépenses d'investissement inscrites au budget primitif 2021 (hors chapitre 16 « Remboursement d'emprunts ») est de 1 005 009.46 €.

Conformément aux textes applicables, il est proposé au conseil municipal de faire application de cet article à hauteur maximale de 251 252.36 €, soit 25% de 1 005 009.46 €.

L'ouverture des crédits porte sur les lignes budgétaires suivantes :

- Compte 2183 – Achat copieur mairie : 7 200 €
- Opération 12 « Aménagement cimetière » - Compte 21316 - Colombarium : 3 100 €
- Opération 12 « Aménagement cimetière » - Compte 21316 – Portail : 4 000 €
- Opération 38 « Rénovation Salle Annexe » - Compte 2188 – Achat vaisselle/électroménager : 7 000 €
- Opération 38 « Rénovation Salle Annexe » - Compte 2184 – Achat mobilier : 20 000 €

TOTAL = 41 300 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents :

- D'ACCEPTER les propositions exposées ci-dessus.

VII. Approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Public d'Assainissement collectif 2020

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2224-5,

Monsieur WERTH, 1^{er} adjoint, informe le Conseil Municipal de la réception du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) au titre de l'assainissement collectif pour l'année 2020, adopté par le Conseil Communautaire du Pays de Mortagne en séance du 10 novembre 2021.

Le RPQS expose les caractéristiques du service. Il précise les indicateurs techniques, financiers et de performance.

Il doit faire l'objet d'une présentation au conseil municipal, au plus tard dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

Il est mis à la disposition du public et mis en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Après présentation de ce rapport,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide :

- D'ADOPTER le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif – exercice 2020.

VIII. DIVERS

- **Vœux du Maire 2022** : Compte tenu de la situation sanitaire, les vœux du Maire initialement prévu le 8 janvier 2022 sont annulés.

- **Correspondant défense** : Jean-Pierre COMBE fait un retour de la réunion « correspondant défense » à laquelle il a assisté. Le correspondant défense a vocation à développer le lien armée-nation et promouvoir l'esprit de défense. Il s'agit d'associer les citoyens aux questions de défense.

- **Séances de variété** : Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, la commission des Séances de Variétés a décidé d'annuler les séances de variété prévues en janvier et février 2022.

- **Salle communale** : A ce jour, les salles communales restent ouvertes. La Préfecture recommande la limitation des rassemblements festifs et de les reporter autant que possible, y compris dans les espaces privés.

- **Les prochains Conseils Municipaux auront lieu :**

- Jeudi 20 janvier 2022
- Jeudi 17 février 2022
- Jeudi 17 mars 2022 (vote du budget)
- Jeudi 28 avril 2022
- Jeudi 19 mai 2022
- Jeudi 23 juin 2022

LA SEANCE A ETE LEVEE A 22h45